

## ÉDITORIAL

Didier CHAGOT

### Arbres remarquables : mais n'y a-t-il donc que du chêne en forêt de Rambouillet ?

*Loin de moi l'idée d'un quelconque ostracisme envers les représentants du genre *Quercus* en posant cette question, mais force est de constater qu'en jetant un simple coup d'œil sur la carte IGN de notre forêt, seuls des chênes figurent dans cette noble caste des arbres remarquables. Encore sont-ils concentrés seulement sur le Massif Ouest...*

*Certes, le chêne est l'essence dominante actuellement, mais il ne l'est que par l'action prolongée et la volonté du forestier. Il suffit de laisser faire la dynamique de la végétation pour voir s'installer d'autres choses fort intéressantes, comme le hêtre, très dynamique sur le plateau de Montfort et dans les vallons frais.*

*Le fait d'être essence dominante fait que l'on constate bien aussi la disparition des géants. Ainsi, au cours de ces 30 dernières années, ils ont été nombreux à avoir succombé au poids des ans, et aux éléments : on se souvient de l'effondrement du « chêne de la voûte » (plus de 6m de circonférence, le plus gros de la forêt), du « chêne de l'étang du roi » à Poigny, du « chêne Pichard » à Saint- Benoît, du « chêne de la chapelle » à la Celle les Bordes, ou du « chêne des Rabières ».*

*Aux confins de la 3<sup>ème</sup> division, le « chêne de la duchesse d'Uzès » est mourant, le « chêne Beaudet » ne tient plus que par miracle, et le « chêne Leddet » est mort il y a peu.*

*Certes, le « chêne de l'Ascension » est venu ajouter sa cime vigoureuse à celle des anciens ayant survécu à la tempête et le « chêne de la voûte » a été remplacé par un « gringalet » de plus de 4 mètres de circonférence. Mais depuis ?...*

*Alors, pourquoi le réseau des arbres remarquables ne s'étendrait-il pas aussi au Massif Est qui en est complètement dépourvu, et n'offrirait-il pas une image plus exacte de la biodiversité de notre forêt ? Hêtres, frênes, érables, cormiers, alisiers (et chênes !), ils sont nombreux dans le massif à prétendre au titre prestigieux de « remarquable », et pourquoi pas aussi des massifs de gros houx et de gros néfliers ?*

*Il ne leur faut qu'une chose : un état sanitaire compatible avec une grande longévité et avec la sécurité du public. Ils n'ont pas besoin d'être ni beaux, ni gros, et peuvent même être affectés de défauts réhivitoires pour le sylviculteur.*

*Au cours de vos promenades, n'hésitez pas à noter et à nous communiquer vos découvertes.*

*Il y a un « chêne de la SARRAF », pourquoi n'y aurait-il pas un « hêtre du CERF » ? Pour celui-là, nous nous contenterions bien du hêtre de la Mare Ronde, près du Parc-d'en-Haut. Pas vous ?*